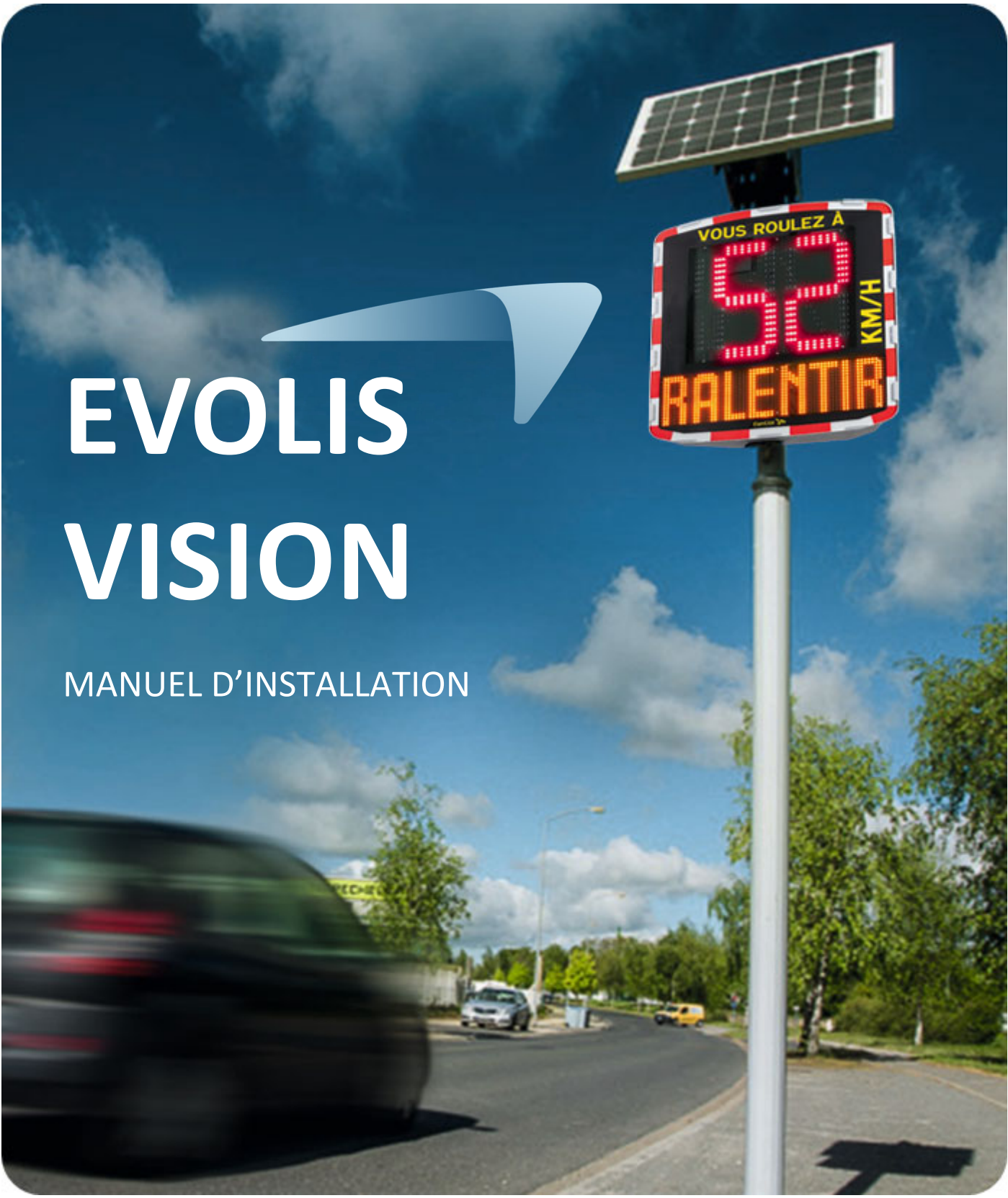




EVOLIS VISION

MANUEL D'INSTALLATION

1.	CONTENU DU COLIS.....	4
2.	DESCRIPTION DE L'APPAREIL	7
3.	INSTALLATION	8
3.1	POSE DU MATERIEL	8
3.2	MONTAGE AVEC LA BARRE DE FIXATION.....	9
3.3	ALIMENTATION ET BRANCHEMENT	10
3.3.1	Version électrique	11
3.3.2	Version solaire.....	12
3.3.3	Version batterie	12
3.4	OPTION CONNECT.....	13
4.	MISE EN ROUTE.....	14
4.1	AFFICHAGE AU DEMARRAGE.....	14
4.2	SELECTEUR DE VITESSE REGLEMENTAIRE	15
5.	ENTRETIEN DE L'APPAREIL.....	16
6.	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	17
7.	TABLEAU DES SYMPTÔMES/ SOLUTIONS	19
8.	LOGICIELS ET MANUELS UTILISATEURS.....	20
8.1	EVOCOM/EVOGRAPH	20
8.2	EVOMOBILE	21
9.	SERVICE APRÈS-VENTE.....	21
9.1	TERMES ET CONDITIONS	22
9.1.1	Exclusions de garantie	22
9.2	PANNE PENDANT LA PERIODE DE GARANTIE	22
9.2.1	Définition	22
9.2.2	Marche à suivre	22
9.2.3	Délai moyen de réparation (indicatif).....	23
9.3	APPAREIL EN PANNE HORS GARANTIE CONSTRUCTEUR	23
9.3.1	Définition	23
9.3.2	Marche à suivre	23
9.3.3	Souscription au contrat de service	23
9.4	CONDITIONS DE TRANSPORT RETOUR SAV	23
9.4.1	Définition	23
9.5	PIECES DETACHEES	24
9.6	MAINTENANCE PAR UNE ENTREPRISE TIERS	24
9.7	NORMES.....	24
9.7.1	Directive 2014/53/EU – Équipements radio.....	24
9.7.2	Directive 2011/65/EU – Substances dangereuses dans les produits électroniques	24
9.7.3	Directive 2014/53/EU – Traitement/Recyclage des produits électroniques	24
9.8	REGLEMENTATION EN VIGUEUR	25
9.8.1	France	25

Merci d'avoir choisi le radar pédagogique modèle EVOLIS VISION. Il vous permettra de réduire la vitesse des conducteurs en affichant :

- Leur vitesse,
- Un pictogramme « rappel danger » en alternance des vitesses excessives (optionnel),
- 5 messages (modifiables) en fonction de leur allure.

L'appareil enregistre également les statistiques de trafic (option : vitesses moyennes, maximales, nombre de véhicules, répartition par tranche de vitesses, percentiles et détail des données en simple sens ou double sens).

Le paramétrage et le rapatriement des statistiques se font via les logiciels « Evocom/Evograph » et la connexion avec l'appareil est réalisée par câble USB (standard), Bluetooth (standard), Smartphone/tablette (Application Evomobile) et en mode connecté (option « Connect », via plateforme Evoweb).

Ce manuel d'installation est valable pour les modèles ci-dessous :

EVOLIS VISION



Modèle avec afficheur numérique et message texte

EVOLIS MOBILITY



Modèle sans affichage des messages texte.

EVOLIS VISION XL



Modèle avec afficheur numérique de grande taille et sans message texte

EVOLIS VISION OVER



Modèle spécifique avec messages textes sur le dessus et vitesse en dessous.

Attention en fonction des modèles certaines options ne seront pas disponibles

1. CONTENU DU COLIS

Dès la livraison, vérifier la correspondance du contenu du carton avec le bon de livraison. Il est impératif de nous signaler toute erreur ou tout dommage lié au transport sous 2 jours ouvrés.

Six éléments doivent être présents dans le carton :

- Le radar pédagogique « EVOLIS Vision »,
- Une barre de fixation verticale,
- Un câble USB (5m),
- Le présent manuel d'installation,
- Une feuille d'identification vous indiquant le code Bluetooth à utiliser sur votre produit,
- Un jeu de clés de porte pour l'accès au logement batteries.



Durant les 2 ans de garantie, conserver le carton d'origine et les protections pour le transport.

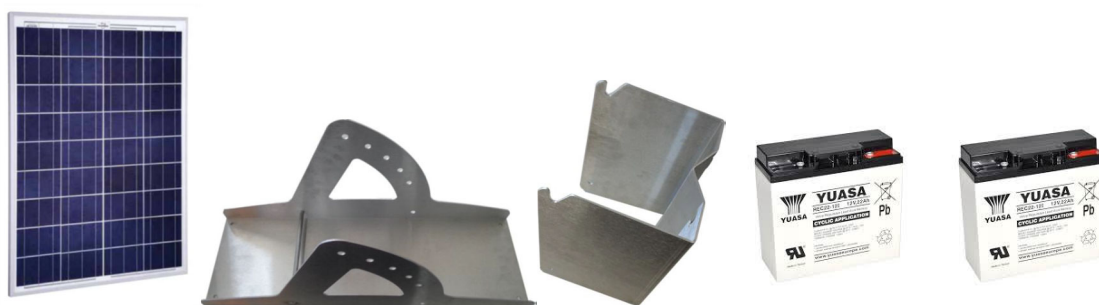
Selon le modèle de produit fourni, d'autres accessoires peuvent être présents :

En alimentation électrique



- Un jeu de prises électriques mâle/femelle pour le raccordement au réseau électrique permanent ou éclairage public,
- Une batterie 12V/22Ah.

En alimentation solaire



- Un panneau solaire avec le kit de fixation,
- Deux batteries 12V/22Ah.

En alimentation batterie



- Un chargeur électrique externe,
- Deux batteries 12V/22Ah.

En double alimentation



- Un jeu de prises électriques mâle/femelle pour le raccordement au réseau électrique permanent ou éclairage public,
- Deux batteries 12V/22Ah.
- En option, lors de la commande :
 - o Un chargeur externe
 - o Un panneau solaire avec le kit de fixation,



Les batteries, les panneaux solaires, les kits de fixation pour panneau solaire et chargeurs externes sont livrés séparément.

Nos batteries sont livrées chargées et prêtes à l'emploi.

2. DESCRIPTION DE L'APPAREIL



1	Afficheur de vitesse deux couleurs (vert/ambre) + rouge
2	Afficheur message (ambre)
3	Porte-batteries
4	Colliers de serrage ou feuillard (non fournis)
5	Emplacements batteries
6	Sélecteur de seuils de vitesses préprogrammées, connecteur USB étanche
7	Prise électrique et prise solaire pour raccordement au réseau électrique ou panneau solaire (pour appareil équipé de l'option double alimentation)
8	Câbles solaires pour raccordement au panneau solaire (pour appareil équipé de l'option alimentation solaire)

3. INSTALLATION



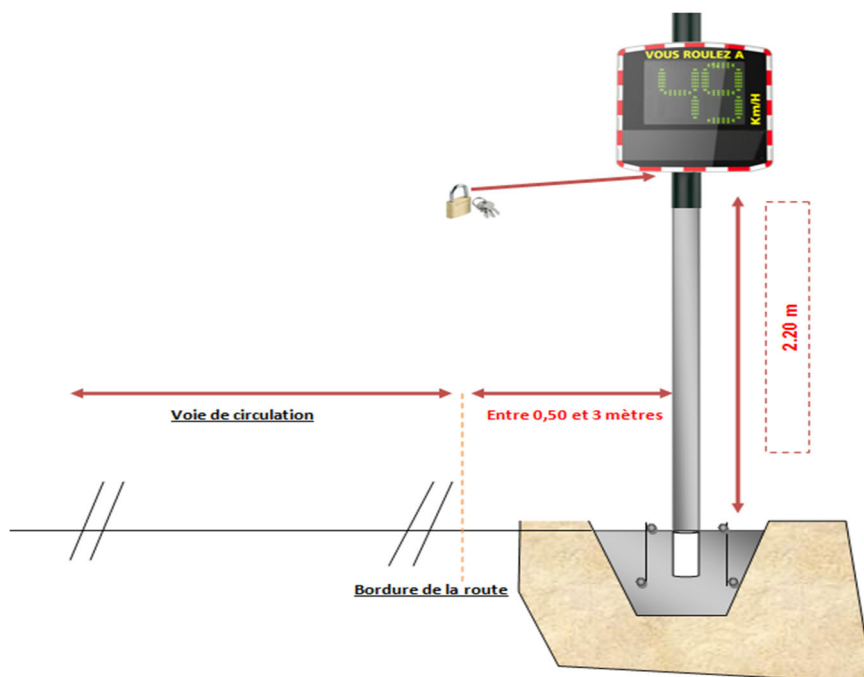
Avant la mise en service de votre radar pédagogique :

- Penser à consulter et respecter la réglementation en vigueur concernant le travail en hauteur, et s'assurer de toujours d'opérer en sécurité pour vous et les autres.
- Respecter également la réglementation sur la signalisation de chantier applicable aux interventions en bordure de voirie.
- S'assurer que le support sur lequel vous installez l'appareil est de section suffisante et qu'il sera stable. En cas de doute, consulter notre service commercial ou le SAV.
- Les opérations sur matériel électrique sous tension sont soumises à des habilitations. Pensez à consulter et respecter la réglementation en vigueur.

3.1 POSE DU MATERIEL

Afin de bénéficier d'une portée optimum, sélectionner l'emplacement du radar en fonction des critères suivants :

- Un champ de vision dégagé d'au moins 150 mètres devant l'appareil. Cette zone et le faisceau du radar doivent être le plus possible dépourvus d'objets tels que des arbres, des poteaux, des véhicules stationnés, etc.



- Ne pas installer votre appareil directement à des carrefours ou sur des ponts. Il doit être éloigné d'au moins 150 mètres de la circulation croisée, notamment pour éviter d'enregistrer cette dernière en tant que véhicules arrivants.

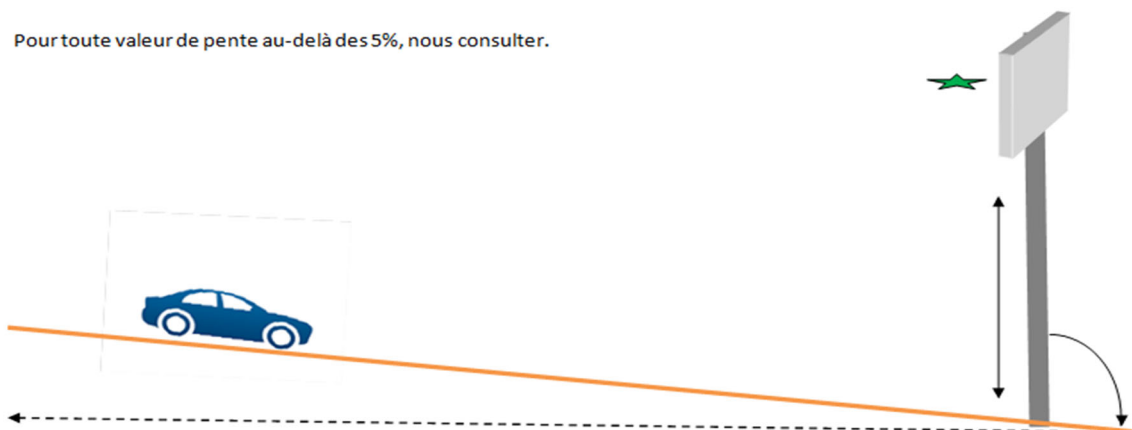
- Le radar pédagogique doit être éloigné de plus de 65 mètres des panneaux routiers de grande taille. Dans le cas contraire, ces panneaux routiers de grande taille peuvent perturber le faisceau radar.
- N'installez pas le radar pédagogique au détriment de la lisibilité de la signalisation en place.

Hauteur d'installation : Entre 2,30 et 5 mètres (calculés à partir du bord inférieur du caisson).

Déport : L'appareil peut être déporté de la route jusqu'à 3 mètres.

Orientation horizontale	L'EVOLIS Vision doit être perpendiculaire à l'axe de la route. Même en cas de déport important, aucun angle ne doit être donné, et ceci afin de conserver une portée optimale.
Orientation verticale	Le caisson doit être installé à l'aplomb, sauf dans certains cas de dénivelé très prononcé (+/- 5%). Dans ce cas, un angle vertical identique à celui de la dénivellation peut être donné afin de permettre au faisceau du radar d'« épouser » la pente. L'angle peut être réalisé en plaçant une cale derrière la partie supérieure ou inférieure de la barre de fixation.

Pour toute valeur de pente au-delà des 5%, nous consulter.



3.2 MONTAGE AVEC LA BARRE DE FIXATION

Une barre de fixation est fournie avec le radar. Cercler la barre au poteau d'un diamètre minimum de 90mm à l'aide de colliers de serrage ou de feuillards (non fournis).

Insérer les crochets situés à l'arrière du radar dans la barre fixée au poteau. Un trou est prévu afin de vous permettre de cadenasser l'ensemble. (Cadenas non fourni).

Dans un souci de sécurité, il est fortement conseillé d'utiliser une nacelle lors de la pose du radar et de ses accessoires.

Recommandons d'installation

Si vous avez choisi une alimentation solaire, il sera nécessaire d'installer le panneau et son support avant d'installer le radar.

(Voir manuel panneau solaire fourni avec l'article)

1. Fixez la barre de montage au poteau à l'aide des colliers de serrage. (Attention : ne serrez pas complètement les colliers pour que la position du radar puisse encore être ajustée.)
2. Installez le radar (sans les batteries) sur la barre de fixation.
3. Ajustez la position du radar et fixez complètement les colliers du poteau.
4. Installez les batteries, et/ou branchez le radar sur l'alimentation électrique.



Vérification

Une fois l'appareil installé, la portée doit être comprise entre 100 et 250 mètres. Certains éléments peuvent altérer cette portée : axe non rectiligne, présence d'obstacles, brouillard...

3.3 ALIMENTATION ET BRANCHEMENT

Alimentation

Le radar EVOLIS Vision est alimenté en 12 volts et prévu pour fonctionner soit :

- Par raccordement au réseau électrique permanent ou sur le réseau d'éclairage public couplé à une batterie rechargeable 12V/22Ah,
- Par panneau solaire avec deux batteries rechargeables 12V/22Ah,
- Par deux batteries rechargeables avec chargeur 12V/4A externe.

Consommation du radar

L'EVOLIS Vision dispose d'une protection contre les décharges profondes des batteries. Voici les consommations et puissances moyennes de l'EVOLIS Vision :

- Vitesse : 0,3A (3,6 watts en 12V),
- Vitesse + Message : 0,8A (9,6 watts en 12V),
- Consommation en veille : 0,1A (1,2 watts en 12V).

Dispositif d'économie de(s) batteries

L'EVOLIS Vision intègre un processus intelligent d'économie d'énergie en fonction des seuils de tension de la/les batterie(s) :

- Seuil critique 1 : à 11,5V : Désactivation du message et passage sur échelle de luminosité plus faible. Le radar n'affiche alors que la vitesse, avec une luminosité faible et n'affiche plus les messages texte.
- Seuil critique 2 : à 11,3V: Extinction affichage numérique (carré bicolore). Le radar n'affiche juste qu'un carré bicolore de 8 leds en bas à droite de l'afficheur numérique.

- Seuil critique 3 : à 11,1V: Mise en veille du radar. Le radar n'affiche plus rien.

Protection électrique



Un fusible 8x32 8A Temporisé est positionné en sortie de batterie pour protéger l'appareil en cas d'inversion de polarité. Un second fusible situé à l'intérieur du caisson protège également l'ensemble.

Attention, L'EVOLIS VISION doit être exclusivement utilisé avec un modèle de batterie possédant un câble de connexion avec protection électrique par fusible.

3.3.1 Version électrique

L'utilisation d'un modèle électrique nécessite une alimentation électrique d'une durée minimum de 5 h en continu sans quoi le radar risque de s'éteindre.

Pour une recharge sur le réseau de l'éclairage public, l'EVOLIS Vision est équipé :

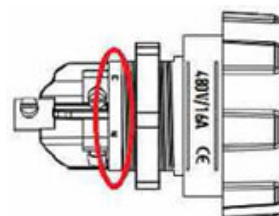
- D'un chargeur interne 8Ah,
- D'une batterie au plomb 12V/22Ah,
- D'un jeu de prises électriques mâle-femelle IP68 pour le raccordement au réseau.

Pour le branchement de la prise femelle à votre réseau électrique, il est impératif de respecter ce branchement :

- Brancher le câble neutre sur le pas de vis marqué d'un « N »
- Brancher le câble phase sur le pas de vis marqué d'un « 1 »
- Brancher la terre sur le pas de vis central



Phase	1
Neutre	N
Terre	centre

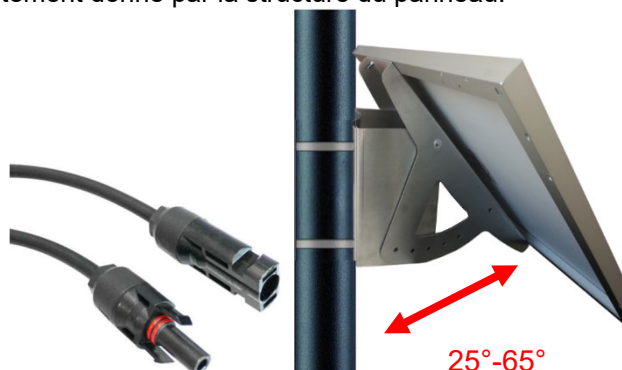


Nous vous conseillons vivement de rajouter un disjoncteur 30mA calibre 16A type AC en amont de l'appareil. Élan Cité ne peut être tenu responsable des dégâts causés par une installation de mauvaise qualité. En cas d'absence de disjoncteur, la garantie ne pourra s'appliquer en cas de panne sur le chargeur électrique interne.

3.3.2 Version solaire

Orienter le panneau idéalement vers le Sud. Il est conseillé également de cadenasser l'ensemble via le trou prévu à cet effet.

Avant le branchement du panneau solaire au radar, la batterie doit être installée et branchée au radar. L'angle vertical est directement donné par la structure du panneau.



Raccorder les câbles du panneau solaire aux câbles du radar.

Montage : Se reporter à la notice d'installation fournie avec le panneau solaire.

L'emplacement doit disposer d'une vue dégagée du ciel pour bénéficier d'une capacité de charge maximale. Les arbres et les bâtiments peuvent projeter des ombres sur les panneaux solaires, réduisant donc considérablement les performances des cellules solaires.

3.3.3 Version batterie

Fonctionnement mobile

Dans le cas d'une utilisation mobile, l'EVOLIS Vision est conçu pour fonctionner avec une ou deux batteries sur mât.

L'autonomie du radar avec une seule batterie (sans recharge) est de 3 à 8 jours, en fonction du volume de véhicules. Éviter de déplacer votre EVOLIS Vision avec les batteries à l'intérieur pour des raisons de sécurité liées au poids total de l'appareil.

Dès l'apparition du carré bicolore sur l'afficheur de l'EVOLIS Vision (alerte batterie déchargée), remplacer les deux batteries par d'autres chargées.



La batterie chargée se déchargera peu à peu même si vous ne l'utilisez pas. Penser à charger la batterie avant de l'utiliser pour éviter d'être à court de batterie au moment où vous souhaitez effectuer un remplacement sur place. Pour cela, utiliser notre chargeur externe fourni en branchant les cosses de votre batterie sur le chargeur externe puis le câble secteur sur la prise 220V murale.



Témoin de charge

Témoin rouge fixe	Démarrage de la charge
Témoin orange fixe	Charge en cours
Témoin vert fixe	Charge terminée

La durée d'une charge complète est d'environ 5 heures. Le temps de charge peut varier en fonction de la charge restante de la batterie et des conditions dans laquelle la charge est effectuée. La batterie peut être chargée même lorsqu'elle n'est pas complètement déchargée. Le temps de charge indiqué ci-dessus correspond à la charge d'une batterie (fournie par nos soins) déchargée à 11,1V.

3.4 OPTION CONNECT

L'option connect vous permet de consulter les statistiques de votre radar et d'apporter quelques modifications de réglages depuis une interface Web. Cela évite donc de se déplacer pour les opérations simples de relevé de statistiques et de réglages.

Afin de pouvoir activer l'option Connect sur votre radar, vous devez au préalable insérer la carte Sim dans l'emplacement Sim du module Connect. Puis ouvrez la porte arrière du radar et insérer le module dans le connecteur prévu à cet effet.



4. MISE EN ROUTE

Avant d'effectuer la mise en route de votre Radar EVOLIS Vision, veuillez prendre connaissance du paragraphe 9.8 concernant la réglementation en vigueur dans votre pays.

4.1 AFFICHAGE AU DEMARRAGE

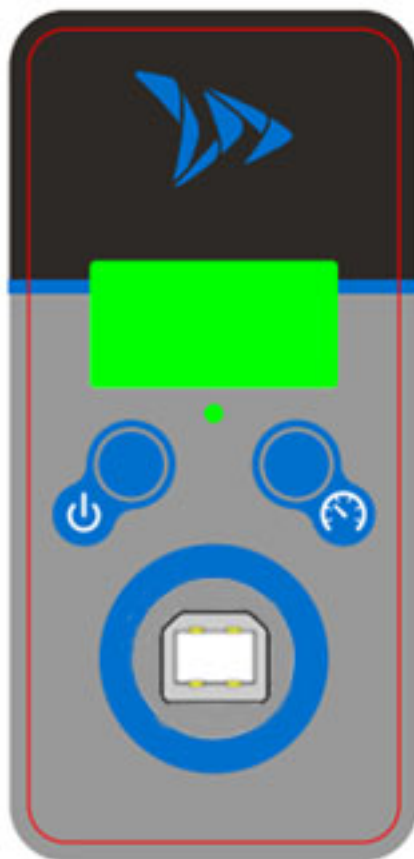
Dès la mise sous tension l'EVOLIS Vision effectue un autocontrôle rapide :

1	Afficheur numérique	188 en vert Test des LEDs de l'afficheur numérique	
2	Afficheur numérique	### en vert Test de la tension batterie (exemple : 132 = 13.2 Volts)	
	Afficheur texte	DEMARRAGE en ambre Test des messages	
3	Afficheur numérique	8 en rouge Test Bluetooth	
4	Afficheur numérique	1 en vert Test du mode connecté et du Bluetooth <i>*n'apparaît que si l'option connect est présente sur le radar.</i>	

4.2 SELECTEUR DE VITESSE REGLEMENTAIRE

Afin de faciliter la mise en route, les zones de vitesse réglementaire sont déjà préprogrammées dans le radar.

Le sélecteur de zone situé dans le caisson batterie vous permet de sélectionner la vitesse en fonction de la limitation en vigueur sur le site de pose.



Un appui sur la touche  permet d'afficher l'état du produit :

- « On » : produit actif
- « OF » : produit désactivé
- « Lb » : produit en batterie basse
- « SL » : produit en veille profonde

Un appui long sur la touche  permet d'allumer ou d'éteindre le radar

Un appui sur la touche  lorsque le radar est allumé permet de visualiser le mode actuel du radar

Un appui long sur la touche  lorsque le radar est allumé permet de sélectionner le réglage de vitesse préenregistrée sur le radar.
Les vitesses préenregistrées apparaissent à l'écran les unes après les autres, une fois que la vitesse souhaitée apparaît à l'écran relâcher le bouton pour que la vitesse soit sélectionnée et prise en compte par le radar

Tableau de configuration des positions préenregistrées de l'EVOLIS Vision

Position du sélecteur de vitesse	Description	Vitesse minimum d'affichage	Vitesse de changement de couleur	Vitesse de déclenchement du clignotement	Vitesse de blocage de l'affichage
	Visuel				
30 km/h		15 km/h	31 km/h	35 km/h	41 km/h
50 km/h		15 km/h	51 km/h	55 km/h	61 km/h
70 km/h		20 km/h	71 km/h	75 km/h	91 km/h
80 km/h		20 km/h	81 km/h	85 km/h	101 km/h
90 km/h		20 km/h	91 km/h	95 km/h	111 km/h
SP / 20 km/h		15 km/h	21 km/h	25 km/h	31 km/h

* Afficheur texte non disponible sur les modèles Mobility et Vision XL

Pour effectuer une configuration spécifique, reportez-vous au manuel utilisateur du logiciel Evocom

5. ENTRETIEN DE L'APPAREIL

Batteries et panneau solaire

S'assurer que le panneau solaire ne se trouve pas dans une zone d'ombre (sous les arbres, à proximité de hauts bâtiments urbains, etc.), recouvert de neige en hiver ou de poussière altérant la transmission lumineuse. Procéder à un nettoyage régulier de sa surface exposée au soleil et contrôler régulièrement l'état des batteries à l'aide d'un multimètre numérique.



Les composants de connexion électrique, tels que les fiches, les prises, les câbles batteries, etc., sont des marchandises électriques qui peuvent être remplacées par un électricien qualifié.

Vandalisme

L'EVOLIS Vision est conçu pour résister au vandalisme modéré au même titre que les panneaux de signalisation routiers. En cas de dégradation importante, une réparation ou un remplacement sera nécessaire, n'hésitez pas à contacter notre SAV pour une expertise avant réparation. Tous dommages portés sur les pièces de présentation (type : caisson, face avant, porte-batteries, barre de fixation) doivent également être traités par des personnes qualifiées.

6. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

TABLEAU DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ALIMENTATION	Batterie (Type, Tension, Capacité)	Plomb ; 12V ; 22 ah
	Régulateur électrique	15 VDC ; 8 A ; 120 W
	Panneau solaire	100 W
	Double alimentation	Électrique + Solaire

MÉCANIQUE & VERROUILLAGE	Matière (caisson)	ABS / PC
	Dimensions	766 x 708.5 x 161 mm
	Poids	4.34 kg
	Matière (face avant)	Polycarbonate traité anti-UV
	Dimensions (face avant)	760 x 702 x 2 mm
	Poids	9,2kg (solaire) 9,6kg (hybride)
	Dimensions emballage	850 x 790 x 250 mm
	Verrouillage	Cadenas sur crochet inférieur

AFFICHAGE	AFFICHEUR NUMÉRIQUE	
	Dimension	Dim. : 490 x 399 mm
	Couleur	Rouge - Vert
	Quantité	Vert : 318 leds + Rouge : 402 leds
	AFFICHEUR TEXTE	
	Dimension	Dim. : 160 x 320 mm
	Couleur	Ambre
	Quantité	512 leds

COMMUNICATION & CONNECTIVITE	IHM	Lexan Digital
	Bluetooth	Bluetooth 5 Low Energy
	PC	Logiciel « EvoCom »
	Système d'exploitation PC	Windows 7 / 8 / 10 / 11
	Smartphone	Application mobile « EvoMobile »
	Système d'exploitation Smartphone	iOS / Android

DÉTECTION	Antenne	Doppler IPS-937-F
	Type de modulation	Doppler CW
	Fréquence	24,125 GHz
	Portée maximum	250 m (VL)
	Tolérance sur la vitesse	± 1 km/h

OPTION	Option Connect	Connexion 3G ou 4G
	Option Relais (Contact sec et Alimentation pilotée)	Déclenchement d'un dispositif extérieur (Contact sec) Pilotage d'une lampe flash (Alimentation pilotée)
	Option GPS	Géolocalisation du produit.

NORMES	EUROPE	
	Compatibilité Électromagnétique (CEM)	Directive 2014/53/UE
	Exposition aux champs électromagnétiques (EMF)	Directive 1999/519/CE
	Équipement radioélectrique (RDO)	Directive 2014/53/EU
	Traitement recyclage des produits électroniques (WEEE)	Directive 2012/19/EU
	Substance dangereuse dans les produits électroniques (ROHS)	Directive 2011/65/EU

LOGICIEL & APPLICATION	CONFIGURATION	
		Paramétrage par défaut
		Paramétrage spécifique
		Gestion des messages
		Gestion des affichages
		Gestion des calendriers
	STATISTIQUES	
		Comptage (nombre de véhicules)
		Vitesses (maximum, moyenne, etc.)
		Graphiques de données (percentiles, répartition, etc.)
		Rapport de statistiques
	STOCKAGE	
		16Mo
	SUPERVISION	
		Diagnostic matériel
		État de santé
		Remplissage mémoire

7. TABLEAU DES SYMPTÔMES/ SOLUTIONS

Les pannes et les comportements inattendus possibles de l'EVOLIS Vision peuvent être limités et corrigés à l'aide du tableau de symptômes / solutions ci-après. Les problèmes et les erreurs qui ne peuvent être localisées et corrigées par l'opérateur à l'aide de ce tableau devront être communiqués auprès de notre service après-vente.

Outillage indispensable



Symptôme	Causes potentielles	Pièces concernées
Absence totale d'affichage	Alimentation	Batteries / Prises électriques / Panneau solaire
Solutions :		
1. placer le radar en position OF puis On et vérifiez l'autotest sur les afficheurs.		
2. Tenter une connexion sur Evocom en USB ou en Bluetooth.		
3. Vérifier si le mode-espion est activé sur Evocom. S'il est activé, désactivez-le sur Evocom, dans l'onglet Paramètres.		
4. Contrôler l'alimentation générale du produit en relevant la tension aux bornes de la batterie, du panneau solaire, ou de l'arrivée 220V sur candélabre en EP.		
5. Contrôler le fusible primaire se trouvant dans le logement batterie (cf. page 13 du manuel).		
6. Contrôler l'état des prises extérieures mobiles (PNC16 ou prises maréchal mâle/femelle).		

Symptôme	Causes potentielles	Pièces concernées
Détection véhicules tardive	Installation / Utilisation	Topographie / Configuration / Paramétrage
Solutions :		
1. Vérifier la pose du matériel.		
2. Vérifier le paramétrage de l'appareil sur Evocom		
3. Déplacer l'ensemble du matériel si l'emplacement n'est pas tout à fait conforme avec nos préconisations.		

Symptôme	Causes potentielles	Pièces concernées
Affichage d'un carré tricolore	Charge batterie	Batteries / Prises électriques / Panneau solaire
Solutions :		
1. Contrôler la tension aux bornes de la batterie (si < à 11,3V remplacer batterie).		
2. Connexion incorrecte des câbles batterie, des prises électriques ou du panneau solaire.		
3. Vérifier l'état des prises mobiles extérieures (PNC16 ou prises maréchal).		
4. Volume de trafic très élevé, utiliser une seconde batterie.		
5. Puissance du panneau solaire insuffisante, vérifier son orientation et l'emplacement s'il existe zone d'ombre.		

Symptôme	Causes potentielles	Pièces concernées
Enregistrement des statistiques en défaut	Installation / Utilisation	Paramétrage / Gestion des fonctions
Solutions :		
1. Véhicules non mesurés suite à mauvaise utilisation / installation.		
2. Vérifier l'emplacement d'installation et l'alignement de L'Evolis VISION(voir plan de profil).		

Symptôme	Causes potentielles	Pièces concernées
Connexion Evocom USB en défaut	Installation / Utilisation logicielle	Téléchargement logiciel
Solutions :		
1. Vérifier l'installation des logiciels et du pilote Setup USB (contenu par défaut dans Program files/Evocom/outils/ftdi/driver/windows) sur votre PC		
2. Vérifier que l'appareil est bien sous tension (batterie supérieure à 11,3 volts).		
3. Vérifier que le radar ne soit pas sur la position OF.		
4. S'assurer que le port USB de votre ordinateur est actif. Essayer avec un autre port USB ou un autre ordinateur.		

8. LOGICIELS ET MANUELS UTILISATEURS

8.1 EVOCOM/EVOGRAPH

Nos logiciels et manuels utilisateur sont disponibles sur notre site internet www.elancite.fr, rubrique "Nos services »"



The screenshot shows the ElanCité website header with navigation links: "Nos produits", "Vous accompagner", "Nos services" (highlighted with a red box), "À propos d'Élan Cité", and a yellow "Demander un devis" button. Below the header, there is a section titled "Service après-vente" with a video thumbnail. To the right, a list of services is displayed: "Service après-vente", "Faire une demande d'assistance", "Contrat de service et location", "FAQ technique", and "Zone de téléchargement" (highlighted with a red box). The "Zone de téléchargement" link is described as "Logiciels, manuels d'utilisation...".

Cliquer sur le lien Evocom Evograph

Radar pédagogique EVOLIS

- Notice d'utilisation : [Télécharger la notice](#)
- Logiciel (Paramétrage et traitement des statistiques) : [Evocom Evograph 5.19](#)
- Notice EVOMOBILE : [Télécharger la notice](#)
- Manuel d'utilisation EVOWEB : [Télécharger la notice](#)

8.2 EVOMOBILE

L'application est disponible directement sur le Google Play Store et sur l'App Store. Saisissez simplement « EvoMobile » dans la barre de recherche puis installez l'application.



[EVOMOBILE – Applications sur Google Play](#)



[Evomobile dans l'App Store \(apple.com\)](#)

9. SERVICE APRÈS-VENTE

Le traitement SAV des produits réparables sous garantie ou hors garantie constructeur, la gestion des pièces détachées, les logiciels embarqués et manuels d'installation / d'utilisation sont assurés par notre service dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.



12 route de la Garenne
44700 Orvault

Une question ?

Contactez-nous du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mail : sav@elancite.fr

9.1 TERMES ET CONDITIONS

En complément de la garantie légale de conformité, pour défauts et/ou vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil) la société Élan Cité assure une garantie contractuelle de 12 mois, soit une garantie totale de 24 mois à compter de la date de livraison du produit.

Cette garantie comprend la fourniture des pièces détachées, les frais de main-d'œuvre nécessaires au remplacement de celles-ci, ainsi que les frais de transport aller / retour du colis à destination de notre service atelier suivant les conditions de retour SAV énoncés dans ce document.

Par exception, la durée de la garantie des accessoires est de :

- Deux (2) ans transport aller-retour sur les panneaux solaires.
- Six (6) mois pour les autres consommables et notamment les batteries.

9.1.1 Exclusions de garantie

- Les pannes dues à une casse, chute ou choc.
- Les abus et mauvais traitements ou modifications non autorisés.
- Les litiges transports survenus à une négligence de conditionnement non conforme à nos exigences retour SAV.
- Les pannes dues à un mauvais branchement ou à une inversion de polarité des câbles batteries.
- Suite à une installation non conforme à nos préconisations d'installation, à un défaut d'entretien ou de modification.
- Les accessoires et pièces d'usures ne sont pas garanties (ex : batteries de plus de 6 mois d'utilisation,
- L'ouverture du radar et de sa face avant et le démontage de ses pièces détachées

Tout appareil hors garantie fera l'objet d'un devis d'expertise pour couvrir les frais de transport Aller & Retour ainsi que le diagnostic complet. Une fois le devis validé par le client, ELAN CITE procédera à la collecte et au diagnostic du matériel. Un Second devis de pièces détachées sera alors transmis au client. Le client aura alors le choix de valider le devis, refuser le devis ou d'accepter une destruction du matériel.

9.2 PANNE PENDANT LA PERIODE DE GARANTIE

9.2.1 Définition

Sera considéré comme produit en panne sous garantie constructeur, tout appareil en panne à partir de la date de livraison et dans la durée de garantie de 24 mois.

Sera considéré comme produit en panne, tout produit ou ELAN CITE aura pu procéder à des tests conjointement avec le client.

9.2.2 Marche à suivre

L'utilisateur informe notre service de maintenance par voie téléphonique ou courriel en expliquant dans les moindres détails le symptôme rencontré. Notre technicien procédera à un diagnostic à distance. Le client s'engage à mettre à disposition tout moyen pour réaliser ces tests de premier niveau (Electrique, informatique, etc...).

En cas de panne du matériel avérée, vous recevrez par courriel un formulaire sur les conditions de retour SAV à compléter.

Dès retour de ce formulaire signé et daté par le client, notre service logistique traitera la demande dans les meilleurs délais et organisera l'enlèvement du colis avec notre transporteur agréé.

Bien évidemment, tout appareil ne présentant aucun défaut de fonctionnement ne pourra être pris en charge sous garantie par le constructeur. Notre service après-vente informera le client en adressant un devis correspondant aux frais d'expédition aller / retour du colis ainsi qu'aux frais d'expertise s'élevant à 160€/HT.

Toute demande incomplète ne pourra être traitée dans les meilleurs délais.

9.2.3 Délai moyen de réparation (indicatif)

Il faut compter 5 jours ouvrés à date réception du colis.. Dans tous les cas, nous essayons au maximum de réduire ces délais en fonctions de nos impératifs.

9.3 APPAREIL EN PANNE HORS GARANTIE CONSTRUCTEUR

9.3.1 Définition

Sera considéré comme appareil en panne hors garantie constructeur, tout appareil en panne au-delà de la période de garantie contractuelle de 24 mois ou présentant une exclusion de garantie. Les frais de port aller / retour ainsi que la main-d'œuvre et les pièces détachées seront à la charge du client.

9.3.2 Marche à suivre

Le client utilisateur informe notre service après-vente par téléphone ou par courriel en précisant le défaut constaté. Un technicien vous accompagnera dans votre démarche en proposant les différentes actions de réparation.

Un devis vous sera proposé pour le retour et l'expertise de votre produit. Une fois en Atelier un devis de pièces détachées vous sera envoyé par courriel.

9.3.3 Souscription au contrat de service

Définition

Le contrat de service peut être souscrit à la fin de la garantie initiale de 24 mois et/ou au-delà. Ce contrat permet d'étendre la garantie de votre produit jusqu'à 72 mois au-delà de la garantie initiale.

Contrat de service

Ce contrat comprend :

- Le transport aller / retour,
- Remplacement des pièces et main-d'œuvre,

Pour plus d'informations, contactez notre service après-vente avec cette adresse dédiée : contrat.services@elancite.fr

9.4 CONDITIONS DE TRANSPORT RETOUR SAV

9.4.1 Définition

Pour toute demande de retour SAV d'un appareil pour réparation, modification ou révision générale, plusieurs consignes doivent impérativement être respectées pour que le colis arrive dans les meilleures conditions dans notre service.

Le demandeur s'engage à respecter les mesures de transport énoncées ci-dessous. En cas de non-respect de ces consignes, seule sa responsabilité sera engagée (la responsabilité du transporteur et celle d'Élan Cité ne pourront pas être invoquées). L'expéditeur s'engage, par conséquent, à payer les frais liés à la remise en fonctionnement de l'appareil en cas de litige transporteur.

Conditions de transport

- Aucune batterie ne doit voyager ni dans l'appareil ni dans l'emballage de celui-ci.
- L'appareil doit impérativement voyager dans son emballage d'origine avec ses mousses de protection. Si aucun emballage n'a été conservé, un devis de conditionnement sécurisé, assurance comprise, sera transmis au client.
- Si le colis est déposé sur palette, celle-ci doit être filmée/cerclée avant expédition.

- L'emballage doit être bien fermé avec de la bande de sécurité dans les deux sens.
- Les mousses de protection doivent parfaitement envelopper l'appareil en protégeant les quatre coins.

9.5 PIECES DETACHEES

Toutes pièces détachées ou accessoires peuvent être commandées auprès de notre service après-vente. Les frais de transport seront à la charge du client.

9.6 MAINTENANCE PAR UNE ENTREPRISE TIERS

La société Elancité est la seule à pouvoir fournir des pièces détachées et assurer la réparation sous garantie, hors garantie ou pendant le contrat de service. Si toutefois Elancité faisait appel à une entreprise tierce, le client en serait avisé au préalable. Aucune entreprise ne peut prétendre à proposer un service pendant la garantie ou le contrat de service.

9.7 NORMES

9.7.1 Directive 2014/53/EU – Équipements radio

☒ Directive **2014/53/EU** of the European Parliament and of the Council of 16 April 2014 on the harmonization of the laws of the Member States relating to the making available on the market of **radio equipment (RED)**.
The conformity of the designated product(s) with the provisions of this European Directive is given by the compliance with the following European Standard(s):

Essential requirements of article 3.1a) of RED: (Safety, electrical)	- EN 60950-1 (2006+A11/2009+A1/2010+A12/2011+A2/2013) - EN 60950-22 (2006) - EN 62368-1 (2014+A11/2017)
Essential requirements of article 3.1a) of RED: (Safety, health)	- EN 62311 (2008) / EN 50385 (2017)
Essential requirements of article 3.1b) of RED: (Electromagnetic Compatibility)	- ETSI 301 489-1 (V2.2.3) - ETSI 301 489-3 (V2.1.1) - ETSI 301 489-17 (V3.2.4) - ETSI 301 489-52 (Draft V1.1.0) - EN 61000-3-2 (2014) - EN 61000-3-3 (2013)
Essential requirements of article 3.2) of RED: (Efficient use of radio spectrum)	- ETSI EN 300 440 (V2.1.1 / V2.2.1) - ETSI EN 300 328 (V2.2.2) - ETSI EN 301 511 (V12.5.1) - ETSI EN 301 908-1 / ETSI EN 301 908-2 (V11.1.2) - ETSI EN 301 908-13 (V11.1.1 / V13.1.1)

9.7.2 Directive 2011/65/EU – Substances dangereuses dans les produits électroniques

☒ Directive **2011/65/EU** of the European Parliament and of the Council of 8 June 2011 on the restriction of the use of certain hazardous substances (**ROHS**) in electrical and electronic equipment.

9.7.3 Directive 2014/53/EU – Traitement/Recyclage des produits électroniques

☒ Directive **2012/19/EU** of the European Parliament and of the Council of 4 July 2012 on waste electrical and electronic equipment (**WEEE**).

9.8 REGLEMENTATION EN VIGUEUR

9.8.1 France

Affichage vitesse

Il doit distinguer les vitesses réglementaires des vitesses excessives : vert ou ambre pour les vitesses réglementaires et rouge pour les vitesses excessives.

La vitesse ne doit pas être affichée au-delà de 10 km/h de la vitesse limite en agglomération et 20 km/h hors agglomération. Au-delà, à la place de la vitesse, un logo réglementaire type AX14 peut être affiché.

Affichage message

Aucun message ne doit être affiché en dessous de la vitesse limite (pas de Merci...).

Au-delà de la vitesse limite, le message diffusé doit être un message court d'alerte : DANGER, RALENTIR.

Textes de référence

Arrêté du 25 novembre 1967 mise à jour concernant la signalisation routière
Partie 9 de l'ISSR (instruction interministérielle sur la sécurité routière)
Recommandations CERTU sur les radars pédagogiques



Les dimensions des chiffres et des caractères doivent permettre à l'utilisateur de lire le message en toute sécurité. Les caractères utilisés tant sur l'afficheur que sur le fond du panneau se rapprochent au mieux des types de caractères préconisés par l'article 11 de la 1^{re} partie de l'ISSR.